



Le Bulletin bimensuel

Le 19 octobre 2001 Volume 14 Numéro 18

L'INDE



L'Inde occupe le deuxième rang des pays les plus peuplés au monde. Le marché indien des produits en vrac et des importations agro-alimentaires connaît un taux de croissance parmi les plus rapides au monde. Pourtant, dans bien des cas, l'accès à ce marché en plein essor est restreint par le taux élevé des tarifs d'importation indiens ou par le volume de la production locale, stimulée par les subventions intérieures. Bien que la présence canadienne dans les marchés indiens des céréales et oléagineux soit minime, les exportations canadiennes de légumineuses, en particulier de pois secs, de pois chiches et de lentilles ont connu une forte augmentation au cours des cinq dernières années. En 2000-2001, la valeur des exportations canadiennes de pois secs, pois chiches et lentilles à l'Inde s'élevait à quelque 160 millions de dollars. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* dresse un portrait de la situation et des perspectives des exportations canadiennes de céréales, d'oléagineux et de légumineuses en Inde pour 2001-2002.

DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE AGRICOLE

L'économie indienne est basée sur un mélange d'agriculture villageoise traditionnelle, d'agriculture moderne et d'industrie. L'agriculture est responsable de près du tiers du produit national brut et, avec l'industrie agricole, elle fournit des emplois à environ deux tiers des travailleurs indiens. La majeure partie de la production agricole provient de petites terres familiales ou de grandes entreprises agricoles de type féodal.

La politique gouvernementale a comme principale approche de contrôler le commerce, de façon à assurer la disponibilité des denrées essentielles pour les consommateurs et à protéger les producteurs agricoles de la concurrence étrangère.

Afin d'encourager les investissements et la production, la politique indienne des prix assure aux producteurs des prix de soutien minimums pour les céréales, les oléagineux et quelques autres cultures de moindre importance. Les prix de soutien sont déterminés annuellement, en tenant compte de facteurs tels que le prix des entrées, les tendances des marchés national et mondial, la parité des prix des différentes cultures, l'offre et la demande et les conséquences sur le coût de la vie.

Les réformes économiques des dernières années ont rendu l'agriculture plus rentable; on prévoit qu'elle se développera davantage par l'implantation de mesures d'amélioration des technologies de production, notamment la

modernisation des installations de manutention et d'entreposage.

L'Inde détient une part du commerce mondial des produits agricoles inférieure à 1 %. Pendant plus de quarante ans, on a protégé l'industrie et l'agriculture a servi de source de matières premières à bon marché pour l'industrie locale. Cette situation limitait les exportations agricoles et les investissements dans l'agriculture. Depuis, l'agriculture indienne a connu une progression causée en partie par la diminution de la protection considérable dont bénéficiait le secteur manufacturier, mais également par la possibilité pour la communauté agricole de vendre ses produits aux prix du marché, ce qui se traduit par des termes de l'échange plus équitables pour ce secteur.

Depuis la fin des années 1990, la majeure partie des importations agricoles, effectuées jusque-là par l'entremise d'agences gouvernementales, ont été privatisées. À cause de ses problèmes de balance des paiements, l'Inde maintient des restrictions à l'égard des importations de produits agricoles depuis les années 1950. Au cours de cette période, la balance des paiements s'est grandement améliorée et, en avril 2001, l'Inde s'est finalement vue obligée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de supprimer toutes les restrictions visant les

produits alimentaires et les boissons. Malgré les réformes, le gouvernement limite toujours les importations par le truchement des tarifs élevés appliqués aux produits en vrac. Par exemple, le blé et le maïs, qui en étaient exempts, sont maintenant soumis à des tarifs et les huiles végétales ont subi une augmentation de ces droits.

SITUATION ET PERSPECTIVES

Dans tout examen de la production indienne, il est bon de se rappeler qu'il y a deux périodes de culture en Inde, celle de l'été (kharif), généralement caractérisée par une récolte en septembre, et celle d'hiver (rabi), dont le produit est cueilli pour la plupart en mars. Le blé et l'orge sont essentiellement des cultures d'hiver.

Blé

La production indienne de blé a connu une forte augmentation au cours des dix dernières années, surtout à cause de l'accroissement des surfaces cultivées et des rendements.

INDE : STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

	1998	1999	2000e	2001p
Population (millions)	975	991	1 007	1 027
Croissance réelle du PIB (%)	6,8	6,5	6,1	4,6
Taux de change (Roupie/\$US)	42,1	43,3	45,6	47,1
Superficie :	297,3 millions d'hectares			
Terre arable :	162 millions d'hectares			
Terres irriguées :	57 millions d'hectares			

e : estimation, USDA, octobre 2001

p : prévision d'AAC, octobre 2001

Source : FAO, FMI, USDA, AAC

L'amélioration des variétés, le faible coût de l'eau et de l'électricité, les subventions considérables offertes pour l'achat d'engrais et l'important soutien accordé aux prix ont incité les producteurs agricoles à accroître les surfaces et les rendements. Le prix de soutien accordé au blé indien en 2000-2001 s'élevait à près de 200 \$CAN la tonne (t). À titre comparatif, le taux de prêt en vigueur aux É.-U. s'élevait à 144 \$CAN/t environ. Depuis trois ans, la croissance de la production a dépassé celle de la consommation, réduisant le besoin d'importations massives de blé et faisant de l'Inde un exportateur net, à des prix fortement subventionnés.

En 2001-2002, on prévoit une production totale de blé de 69 millions de tonnes (Mt), en baisse de 10 % par rapport à la récolte record de 2000-2001, la sécheresse ayant entraîné une importante réduction des surfaces ensemencées. Là où l'irrigation est un facteur limitatif, la faiblesse des précipitations hivernales devrait faire diminuer légèrement les rendements. À cause du niveau record des stocks reportés, on prévoit que les stocks atteindront un total jamais vu de 90 Mt. En 2000-2001, la consommation était en baisse, se limitant à 66 Mt, les consommateurs s'étant tournés vers le riz suite à la forte hausse du prix intérieur fixé par le gouvernement. On prévoit qu'en 2001-2002, la consommation sera en hausse et atteindra 68,1 Mt.

Au milieu des années 1990, les importations indiennes en provenance de pays tels que l'Australie et les pays de l'Union européenne (UE) étaient considérables. Le 1^{er} décembre 1999, le gouvernement a augmenté les tarifs visant le blé de zéro à 50 % et réduit le prix de vente du blé aux meuneries. En octobre 2000, le niveau record des stocks de blé a poussé le gouvernement à annoncer son intention d'exporter 2 Mt de blé à 4 150 roupies la tonne (/t) (137 \$ CAN/t), pour une subvention de 50 %. Ce prix est inférieur de 30 % au prix de soutien et de 50 % au prix d'acquisition du gouvernement, ce qui viole ses engagements envers l'OMC. Le gouvernement ne permet pas au secteur privé d'exporter ce blé subventionné, car il craint qu'on ne le revende sur le marché intérieur. On s'attend à ce que les importations demeurent au même niveau qu'en 2000-2001, soit 0,1 Mt, surtout en raison des droits imposés sur le blé. Comme les stocks de blé sont élevés, il est peu probable qu'on réduise ces droits à brève échéance. En 2001-2002, on prévoit des exportations de blé de 3 Mt, une augmentation de 20 % par rapport à l'année dernière. Les subventions ont rendu les exportations indiennes de blé concurrentielles avec le blé fourrager exporté par les États-Unis (É.-U.) et le Canada aux Philippines, en Indonésie, en Corée du Nord et en Iraq. D'autres pays, dont le Yémen et le Bangladesh, sont également acheteurs.

Blé dur

Le blé dur est cultivé principalement dans les régions du Punjab et de l'Inde centrale et moulu pour en faire de la semoule. En 2001-2002, la production de blé dur devrait diminuer de 10 %

et n'atteindre que 1,8 Mt; toutefois, ce volume s'approche de la moyenne des cinq dernières années, qui se situe à 1,9 Mt. Comme le blé dur produit est de piètre qualité, il n'est pas exporté, mais consommé dans le sud de l'Inde, sous forme de pain et de pâtes.

Mouture du blé et de la semoule

La majeure partie du blé produit en Inde est tendre ou de dureté moyenne, idéale pour fabriquer le pain plat qu'on appelle « chapatti » ou le produit à base de blé le plus populaire, le « roti ». Les consommateurs apportent généralement eux-mêmes leur blé à de petites meuneries, où on le transforme en farine de blé entier appelée « atta », qui sert à fabriquer les rotis. Bien que la capacité de mouture de l'Inde soit d'environ 15 Mt, on ne moule en fait que 8 ou 9 Mt de blé, que l'on transforme principalement en farine tout-usage, ou « maida », et en semoule, ou « suji ». Depuis quelque temps, la demande d'atta de marque, moulue et commercialisée par les grandes meuneries, est en hausse, surtout parce qu'on la trouve pratique. La demande de farine de blé spéciale est aussi en hausse, en raison de la demande croissante pour les aliments prêts à manger comme les pizzas, les hamburgers et les gâteaux, ainsi que de la consommation accrue de pâtes. Cette hausse de la consommation est une conséquence directe de la politique gouvernementale en matière d'importations de blé, qui a permis de satisfaire les besoins des utilisateurs finaux en leur offrant une variété de types de blé et qui a facilité le développement des industries de la meunerie et de la pâtisserie.

Orge

La culture de l'orge est relativement marginale en Inde, à cause de la faiblesse de son prix de soutien. Pour 2001-2002, on prévoit une légère augmentation de la production d'orge, qui atteindra 1,5 Mt. La totalité de l'orge produite est écoulée sur le marché national, surtout aux fins de l'alimentation humaine. Les importations d'orge sont exemptes de tarifs d'importation. Ordinairement, l'orge n'est pas utilisée à des fins fourragères, la moyenne quinquennale de l'utilisation fourragère n'atteignant que 0,2 Mt environ en raison du rôle prépondérant du maïs dans l'alimentation des troupeaux laitiers et avicoles.

En Inde, la consommation de viande par habitant, représentée surtout par la volaille fraîche, les ovins/caprins et le poisson, s'élève à 3,3 kilogrammes (kg) par année, comparativement à 105 kg pour l'Amérique du Nord. Il y a peu de demande pour la viande congelée ou frigorifiée. Grosso modo, les prix des viandes sont relativement bas comparativement à ceux des autres denrées. Plus de la moitié de l'orge cultivée est une variété à deux rangs que l'on transforme en farine d'orge, mélangée par la suite avec de la farine de blé pour en faire des pains plats. On cultive les variétés à six rangs pour en faire du malt, transformé localement par dix entreprises qui consomment environ 0,25 Mt d'orge par année.

Maïs

Le maïs se cultive généralement sur des terres

INDE : CULTURES

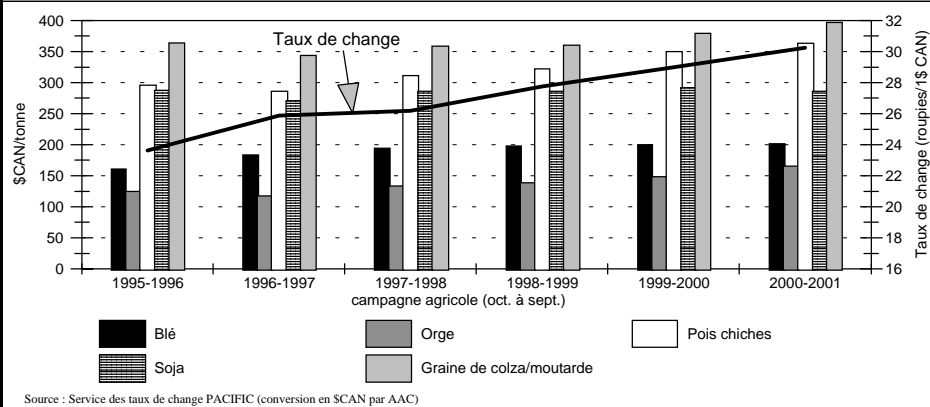
<i>campagne agricole octobre à septembre*</i>	1998 -1999	1999 -2000	2000 -2001p	2001 -2002p
.....milliers de tonnes.....				
Tous blés				
Production	66 350	70 780	75 754	68 500
Consommation	63 707	68 793	65 865	68 100
Importations	1 294	1 311	100	100
Exportations	0	200	2 500	3 000
Blé dur				
Production	1 700	2 000	2 000	1 800
Consommation	1 700	2 000	2 000	1 800
Orge				
Production	1 680	1 470	1 460	1 500
Consommation	1 680	1 470	1 460	1 500
Maïs				
Production	10 680	11 470	11 500	12 000
Consommation	10 853	11 350	11 700	11 850
Importations	175	250	400	100
Exportations	2	0	50	200
Soja				
Production	6 000	5 200	5 250	5 600
Trituration	5 400	4 400	4 530	4 800
Graine de colza/moutarde				
Production	4 900	5 110	3 725	4 600
Trituration	3 900	4 300	3 740	4 000
Pois chiche				
Production	6 800	5 080	3 870	4 500
Consommation	6 688	5 139	4 420	4 900
Importations	112	59	550	400
Lentilles				
Production	850	900	870	850
Consommation	828	914	930	920
Importations	22	14	60	70
Pois sec				
Production	600	600	600	600
Consommation	990	966	1 200	1 200
Importations	390	366	600	600
Haricots secs				
Production	3 000	3 400	4 340	4 200
Consommation	3 097	3 500	4 440	4 300
Importations	97	100	100	100

* sauf blé (juill. à juin) et soja (nov. à oct.)

p : prévisions d'USDA et AAC, octobre 2001

Source : USDA, FAO

INDE : NIVEAU DE SOUTIEN MINIMAL



Source : Service des taux de change PACIFIC (conversion en \$CAN par AAC)

sans irrigation et peu fertiles, avec une faible utilisation d'entrées, pendant le « kharif » ou période de culture estivale. Toutefois, on cultive environ le tiers du maïs durant l'hiver, avec irrigation. Pour 2001-2002, en raison d'une légère augmentation de la surface cultivée, on prévoit une production de maïs de 12 Mt, en hausse de 0,5 Mt par rapport à 2000-2001. La consommation de maïs devrait connaître une légère hausse, principalement attribuable à l'alimentation humaine, et grimper à 11,9 Mt. Dans l'avenir, la croissance de la consommation pourrait être causée par les utilisations fourragères et industrielles, qui représentent actuellement moins du tiers de la consommation locale. La croissance du secteur de la volaille et de l'industrie de la féculé a connu un ralentissement en 2000-2001, mais l'industrie est toujours en expansion et entraîne dans son sillage la demande de maïs. En 2001-2002, il est prévu que les importations indiennes de maïs, surtout en provenance de la Chine, diminueront à 0,1 Mt, suite à une baisse des prix intérieurs au cours de l'année dernière. Les prix intérieurs élevés des deux années précédentes avaient entraîné une hausse des importations. Le 12 juin 2000, le gouvernement a instauré un contingent tarifaire pour le maïs, qui soumet les importations inférieures à 0,4 Mt en 2001-2002 à un droit de 15 % et celles qui sont supérieures à ce volume à des droits de 40 %. Selon les termes fixés par l'OMC, le contingent tarifaire augmentera de 50 000 tonnes par année. En 2001-2002, la baisse des prix intérieurs devrait faire grimper les exportations de maïs, principalement vers le Bangladesh, à 0,2 Mt.

Oléagineux

Comme les oléagineux indiens sont cultivés en grande partie sans irrigation, sur des terres peu fertiles et avec des semences de maigre qualité, les rendements sont parmi les plus faibles au monde. Depuis quelques années, les prix de soutien gouvernementaux ont favorisé la culture des céréales au détriment de celle des oléagineux. Comme les profits sont moins assurés avec les oléagineux qu'avec les céréales, les producteurs ont tendance à limiter l'utilisation d'entrées pour la culture d'oléagineux. L'Inde ne fait aucune distinction entre la graine de moutarde et le colza. L'absence de semences améliorées est

attribuable à l'incapacité du gouvernement à faire entériner le *Plant Variety Protection Act* en 1993 et en 1999. En ce moment, aucun oléagineux transgénique n'est cultivé, bien qu'une variété de graine de moutarde transgénique soit en cours de développement.

Le niveau élevé des tarifs d'importation et des prix de soutien pour le marché intérieur n'a pas réussi à accroître la production d'oléagineux en Inde.

Environ 85 % de la production d'oléagineux est destinée au secteur de la trituration, le reste étant utilisé pour l'alimentation, le fourrage et les semences. Les graines de moutarde/canola et d'autres oléagineux de moindre importance sont utilisés pour l'assaisonnement et le saumurage.

À cause des tarifs d'importation de 40 % qu'on leur impose, les importations de soja, de graine de moutarde/colza en vue de la trituration locale ne sont pas rentables. On importe rarement les autres oléagineux, puisque les entreprises de trituration ne pourraient arriver à vendre les tourteaux sur le marché local, les prix ayant été poussés à la baisse par la faible demande extérieure et la croissance anémique du secteur fourrager.

Pour 2001-2002, on prévoit que la production indienne de graine de colza/moutarde passera à 4,6 Mt, soit une augmentation de 23 % par rapport à la récolte de l'année précédente, affectée par la sécheresse. La graine de colza/moutarde bénéficie du prix de soutien local le plus élevé, ce qui contribue largement à cette augmentation. En raison de l'accroissement de la production, la trituration locale devrait augmenter de 7 % par rapport à 2000-2001. En 2001-2002, on s'attend à ce que les exportations canadiennes de graine de moutarde vers l'Inde demeurent faibles, à cause de la faiblesse des prix de l'huile de palme et de l'importance des tarifs d'importation.

On prévoit qu'en 2001-2002, la production de soja grimpera légèrement, atteignant 5,6 Mt, un niveau toujours extrêmement bas. Bien que l'humidité suffisante du début de saison ait permis d'augmenter la surface ensemencée, les précipitations ont fortement diminué en août et en septembre. La consommation est en hausse, en raison de la sensibilisation accrue de la population urbaine de l'Inde envers la santé. En outre, les piscicultures utilisent beaucoup le soja dans la nourriture de poisson. Pour l'industrie de la trituration, on prévoit une hausse de 6 %, soit la même que pour la production.

Tourteaux

En Inde, le tourteau est fabriqué à partir de six types de graines, soit celles de soja, de colza/moutarde, d'arachide, de tournesol, de coton et de copra. Pour 2001-2002, on prévoit une augmentation de 7 % de la production totale de tourteaux, qui s'élèvera à 11,8 Mt, surtout en raison de la hausse prévue de la production de graine de colza/moutarde.

La faiblesse de la demande extérieure a fait diminuer les prix et favorisé la consommation locale de tourteaux. Cette dernière a augmenté d'environ 20 % au cours des cinq dernières années, en raison de la commercialisation croissante des secteurs de la viande, des produits laitiers et de la volaille. La consommation totale de tourteau devrait grimper à 11,5 Mt, une légère hausse par rapport à l'année dernière. Les exportations de tourteaux, dont 95 % proviennent du soja, devraient augmenter légèrement par rapport à 2000-2001, soit jusqu'à 2,3 Mt. Le gouvernement de l'Inde favorise les exportations de tourteaux, qui lui servent à obtenir des devises étrangères. On n'importe pas de tourteaux à cause des tarifs de 19,6 % auxquels ils sont assujettis.

Huile alimentaire

L'Inde est le principal importateur d'huile végétale au monde, et le volume des importations augmente rapidement depuis quelques années. En Inde, la consommation d'huile par habitant est d'environ 12 kilogrammes (kg), contre environ 48 kg en Amérique du Nord, mais elle connaît une forte croissance depuis cinq ans. En 2001-2002, la consommation totale d'huile alimentaire devrait

CANADA : EXPORTATIONS AGRO-ALIMENTAIRES EN INDE

campagne agricole août à juillet	1997 -1998	1998 -1999	1999 -2000	2000 -2001p	2001 -2002p
.....milliers de tonnes					
Pois secs	175	382	210	480	380
Pois chiches	0	4	9	100	130
Lentilles	2	11	11	17	25
Graine de moutarde	0	5	7	5	5
Huile de canola	15	20	24	*	*
Blé	18	5	0	0	0

* négligeables

p : prévision d'AAC, octobre 2001

Source : Commission canadienne des grains

atteindre 11,4 Mt, en hausse de 15 %. On prévoit que la demande accrue d'huile alimentaire, combinée à la croissance limitée de la production locale d'oléagineux, obligera l'Inde à importer de grandes quantités d'huile, notamment de palme et de soja. Vu la croissance démographique et la consommation accrue que connaît l'Inde, on peut prévoir qu'elle demeurera à moyen terme le plus grand importateur d'huiles comestibles. Environ 700 usines de trituration se partagent près de 45 % de la trituration locale, le reste étant pris en charge par plus de 80 000 petites entreprises. Suite à l'augmentation de la demande de tourteaux de qualité, on a assisté au développement des usines de trituration, au détriment des petites entreprises de transformation

En Inde, la production totale d'huile devrait atteindre 5,4 Mt, en hausse de près de 10 % par rapport à 2000-2001. De ce total, on prévoit que l'huile de colza/moutarde représentera 0,8 Mt et l'huile de soja 1,3 Mt. Les tarifs d'importation imposés à ces huiles ont augmenté jusqu'à 45 % pour l'huile de soja et 55 % pour l'huile brute de colza/moutarde et de palme. Bien que le gouvernement justifie ces augmentations en les présentant comme un moyen de protéger les producteurs indiens, elles ne sont en fait qu'une solution à court terme au problème de la faible production locale d'oléagineux et ont même fait doubler le prix de l'huile végétale pour les consommateurs indiens.

En 2001-2002, les importations devraient consister principalement en 4,4 Mt d'huile de palme de Malaisie et un total de 1,3 Mt d'huile de soja provenant du Brésil, de l'Argentine et des É.-U. On prévoit des importations d'huile de colza/moutarde de 100 000 tonnes (t). Les importations de colza canadien devraient encore demeurer inférieures à la moyenne quinquennale de 14 000 t, par suite de la baisse du prix mondial de l'huile de palme au cours des deux dernières années. La majeure partie de l'huile de colza/moutarde devrait provenir de l'UE.

Légumineuses

On cultive une grande variété de légumineuses en Inde; ces cultures occupent près de 20 % des terres arables du pays. Au cours des dernières années, la production totale de légumineuses a oscillé entre 12 et 14 Mt, avec un rendement moyen de 0,5 tonne par hectare. On cultive généralement les légumineuses sans irrigation, 10 % à peine étant cultivées avec irrigation. En 2000-2001, la production de légumineuses a légèrement fléchi, en raison de la sécheresse au temps de l'ensemencement et d'un manque d'humidité dans les grandes régions de culture de pois chiches du Rajasthan, du Madhya Pradesh et du Haryana. Malgré l'augmentation de la production de légumineuses et des importations, on n'a pu satisfaire à la hausse de la demande générée

par la croissance démographique. Par conséquent, la consommation par habitant n'est plus que de 13 kg par an, en repli de 30 % au cours des 20 dernières années, et les prix intérieurs sont à la hausse. Pour suppléer aux disponibilités et freiner toute hausse des prix à la consommation, le gouvernement indien autorise des commerçants privés à importer des légumineuses de toutes sortes à condition de payer des tarifs d'importation de 5 %.

On prévoit que la production de **haricots secs** atteindra 4,2 Mt, une légère baisse par rapport au niveau de 2000-2001, et que les importations, principalement du Myanmar, resteront stables à 0,1 Mt. Les haricots secs constituent une des principales sources de protéines de l'alimentation des Indiens, qui les utilisent dans les repas. La plupart des haricots secs cultivés en Inde sont des haricots moong ou chinois, deux variétés qu'on ne cultive pas au Canada.

Les **pois chiches** dominent la production des légumineuses en Inde, et sont d'ailleurs les seules légumineuses à bénéficier d'un prix plancher, le deuxième en importance après celui prévu pour le colza ou la moutarde. On prévoit pour 2001-2002 une augmentation d'environ 15 % de la production de pois chiches, qui atteindra 4,5 Mt, en raison d'un retour aux rendements moyens suite à la baisse de production de la campagne 2000-2001. La consommation devrait être supérieure à celle de l'année dernière et atteindre 4,9 Mt. Les pois chiches kabuli sont consommés entiers, alors que les pois chiches desi sont transformés en une fine farine qui, mélangée avec de la farine de blé, sert à fabriquer des chapattis. Les Indiens consomment principalement les pois chiches desi. Les kabuli servent à l'occasion de produit de substitution aux pois desi. Comme on s'attend à une augmentation de la production, le total des importations indiennes de pois chiches, provenant surtout de l'Australie et du Canada, devrait diminuer légèrement pour se situer à 0,4 Mt. On prévoit toutefois que les exportations canadiennes de pois chiches s'élèveront à 130 000 t en 2001-2002, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2000-2001.

En 2001-2002, la production de **pois secs** devrait demeurer la même que celle de l'année dernière, soit 0,6 Mt; la consommation devrait elle aussi rester stable à 1,2 Mt. Les pois secs sont servis avec les repas et servent également à la préparation de friandises. Il est prévu que les importations indiennes de pois secs, provenant surtout du Canada, mais aussi des É.-U., de la France et de l'Australie, demeureront stables à 0,6 Mt. Les exportations canadiennes vers l'Inde se composent principalement de variétés de pois jaunes, mais on exporte aussi une petite quantité de pois verts. La part du marché indien des pois secs que détient le Canada connaît une tendance à la hausse depuis quelques années; toutefois, les expéditions canadiennes vers l'Inde

devraient se limiter à 0,4 Mt cette année, un niveau légèrement inférieur à celui de 2000-2001, en raison de la réduction prévue des stocks exportables de pois secs au Canada. On utilise aussi les pois jaunes pour remplacer les pois chiches desi lorsque le prix de ces derniers est trop élevé.

On prévoit des niveaux de consommation et d'importation de **lentilles** semblables à ceux de l'année dernière. Ils devraient s'élever respectivement à 920 000 t et 70 000 t, alors que les exportations canadiennes de lentilles grimperont à 25 000 t en 2001-2002. Les lentilles accompagnent les repas, surtout dans les États de l'est de l'Inde. L'autre grand exportateur de lentilles vers l'Inde est la Turquie.

À moyen terme, on prévoit que l'Inde augmentera ses importations de pois secs, de pois chiches et de lentilles. Le Canada devrait être en bonne position pour continuer à fournir ce marché en pleine expansion.

Pour de plus amples renseignements :
Bobby Morgan
Analyste du marché
Téléphone : (204) 984-0680
Courriel : morganb@em.agr.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2001

Version électronique disponible à
www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez
transmettre votre adresse électronique à
bulletin@em.agr.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité de l'information présentée dans ce document, elle tient à reconnaître les organismes suivants qui ont contribué à sa préparation :

Haut-commissariat du Canada (New Delhi, Inde); Commission canadienne du blé; Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, AAC.